

Directeur des Archives: Mme LAKOMY I.

RELIRE UN DOCUMENT ORIGINAL

The state of the s	
D 1	
Co le vinge veux vous aut seplace quale veux	
(to le vingt vent won mis pricelle grate venus	
- Carry	
Joute, Le Couliet quival étans ca premeneure.	
your ,	
To Vait avoien devoit win for l'	
of un to any 1th them.	
an egg of attemperate out !.	
The Eveneum to de	
Mai a si	
No Cour as orell I work was trans	
No fait avoien devoit une trabison mainfeste Dante	
in aurie	
rouver exercises of my se soul!	-
Jela Confiam qu'il avoient vous	
Delas Contrains and I have	
one conferm que a avoient vous au Alai	
Ila Configue qu'il avoient vous on faire de français de français	C. Carlo
of follow	
Il alle aviete qu'il leva fait u reuvoy une	
y a ferre fort	
nouvelle adrelle a l'affembles trationale, pour la felicité,	
univelle a Stalle : 1' 11 et	
wowene at a flewbles trationals	
namical i pour la teliste	,
· ·	STATE OF
Two les delegans break inches	
quem vient dyreastro)	
1 a ligare	
Su down Juje, at quelle vient symatre a legare	
or down July at the toine I	
the bita oile atte lem	
I whente on land I do not a Die	
private de mile de la présente deliberation de Manager	· ·
1) to lawrence to it all the	
I dear annu Josephie d'enfairet ligray alle le frisident de l'11 10' la moda,	*
Ill (:11.	-
Jusonite en lucte de la grésente delitération or que M. le Surant de la finant le projet de la france de la f	~
División de la companya della compan	2
1 und 1 entire of the day	7
(Mullery)	
n di	
15 miles from	
I MAN OUTER TO MUMBER OF THE STATE OF MANY	11
Burrowson June of Stocky Jacory	10
" Christian	4
Heave Desmutely	
Heaven I Denductor	
They are the second	
Manual Carried II	
1 Jenuses para ann michina	
2 Comment of	
4(1)	
11h drone	
There said a word of the copie of a street ?	
The water of	
1 segistateur	
	POST OF STREET

1 - D'après le texte, qui détient le pouvoir exécutif jusqu'au 10 Août 1792 ?	2 - Quelle différence faites-vous entre le titre Roi de France (porté avant la Révolution par le souverain français) et le titre « Roy des français » présent dans le texte ?
3 – D'après l'annexe n°1, quels sont les trois évènements intervenus avant le 10 Août 1792 qui font que le conseil municipal d'Epernay parle de « trahison » et de perte de « confiance » envers le détenteur de l'exécutif ?	5. D'agrès le texte et l'appaye p°1 de quelles « massives sages » acclent le texte d
4 - D'après l'annexe n°1, que s'est-il passé le 10 Août 1792 ?	5 - D'après le texte et l'annexe n°1, de quelles « mesures sages » parlent le texte?

<u>Fiche</u>	évaluation.	

Noms :	
Classe :	

CONNAISSANCES (sur 9 points)			Points		
					obtenus
> La fin de la monarchie en France					/7
> Transcription					/2
COMPETENCES DU SOCLE (sur 6 points)		125	15		Points
		2	3	4	obtenus
1 : « maîtrise insuffisante » 2 : « maîtrise fragile » 3 : « maîtrise satisfaisante » 4 : « très bonne maîtrise »	2000	200	200 300		
Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer					
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit					
Analyser et comprendre un document					
- Comprendre le sens général d'un document					
- Identifier le document et son point de vue particulier					
Etre autonome					/3
Ette datationie					Pénalités :
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre					
Se repérer dans le temps : construire des repères historiques					
Ordonner des faits les uns par rapport aux autres					
Analyser et comprendre un document					
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs					
documents, les classer, les hiérarchiser					
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen					/3
Coopérer et mutualiser					/3
- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production					
collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances					Pénalité :
- Adapter son rythme de travail à celui du groupe					
Négocier une solution commune si une production collective est demandée No prodéronger les guttes.					
 Ne pas déranger les autres Je ne bavarde pas 					
se ne savarac pas					
TOTAL					/15
					,

LA PROCLAMATION DE LA Ière REPUBLIQUE A EPERNAY

La proclamation de la nouvelle Constitution à Epernay (10 Juillet 1793)

« [...] Et pour donner plus de solennité a cette proclamation qui doit être un jour de fete pour les republicains. Il sera donné requisitoire au commandant de la garde nationale de faire prendre les armes au Bataillon, afin d'y attester et de donner ordre a l'officier commandant la section des Canoniers de faire jouer l'artillerie.

Lecture et proclamation a ete faite de la declaration des droits de l'homme, de l'acte constitutionnel, du rapport sur la convocation des assemblées primaires (...), ainsi que du decret relatif au Retablissement de l'ordre et de la Tranquilité public, et le tout a ete entendu et accueilli aux applaudissements universels des citoyens reunis en grand nombre et accompagné de plusieurs salves d'artilleries

Dans le transport de joie qui éclattoient de toute part l'himne des Marseillais et l'air chery Ca ira, ont été chantés avec entousiasme.

Pour donner plus declat a la fête, l'autel de la patrie etait environne de lampions et de guirlandes, et le jard orné d'illuminations tricolore. [...] »

Archives municipales d'Epernay, Registre de délibérations du conseil municipal, 1D3, pp. 155-156.

Une nouvelle Constitution

1 – De quoi les autorités d'Epernay informent-elles la population le 10 Juillet 1793 ?
2 – Quel régime politique se met en place ?
3 – D'après l'annexe n°2, quel pouvoir a désormais le peuple qui fait de ce système une démocratie (= système politique dans lequel le peuple a le pouvoir)?
Une lente écriture
4 – Combien de temps a-t-il fallu pour rédiger cette nouvelle constitution ? Quel évènement a dû freiner les travaux du comité de constitution ? Aidez-vous de l'annexe n°3.

Un enthousiasme républicain

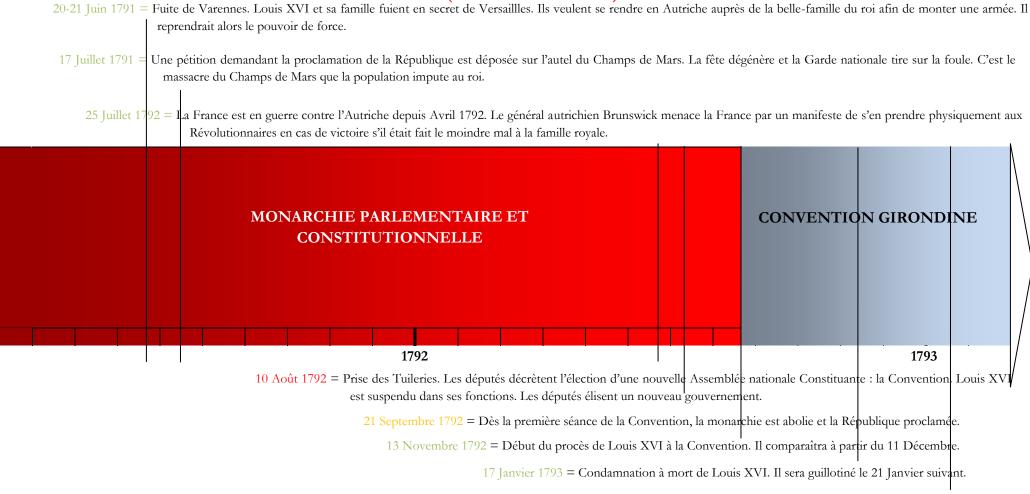
5 – Où se trouvait l'autel de la Patrie à Epernay ?
6 – Comment réagissent les Sparnaciens à l'annonce de cette nouvelle Constitution ?
7 – Quels symboles (chansons, couleurs) vont représenter ce nouveau système politique dar le document ? Sont-ils encore des symboles nationaux aujourd'hui ?

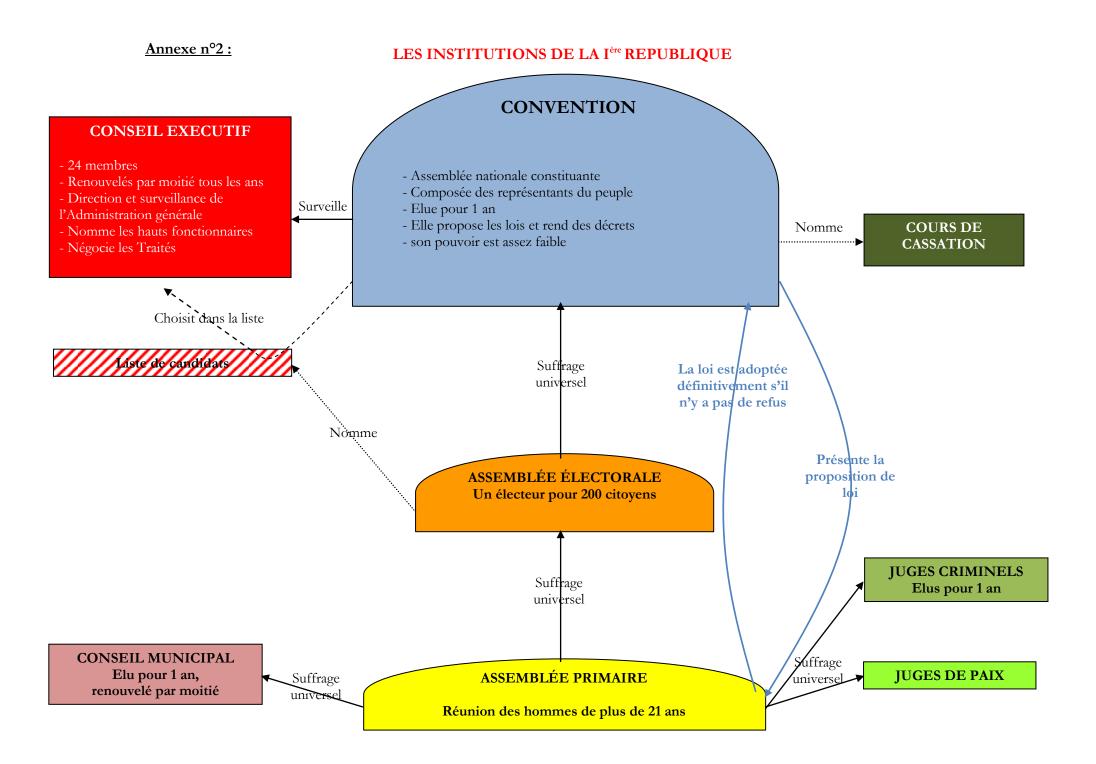
ANNEXES

Annexe n°1:

CHRONOLOGIE POLITIQUE

(Avril 1791 – Février 1793)





Annexe n°3:

CHRONOLOGIE POLITIQUE DE LA CONVENTION NATIONALE

(21 Septembre 1792 – 22 Août 1795)

25 Juillet 1792 = La France est en guerre contre l'Autriche depuis Avril 1792. Le général autrichien Brunswick menace la France par un manifeste de s'en prendre physiquement aux Révolutionnaires en cas de victoire s'il était fait le moindre mal à la famille royale.

10 Août 1792 = Prise des Tuileries. Les députés décrètent l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale Constituante : la Convention. Louis XVI est suspendu dans ses fonctions. Les députés élisent un nouveau gouvernement.

21 Septembre 1792 = Dès la première séance de la Convention, la monarchie est abolie et la République proclamée.

1793 = Condamnation à mort de Louis XVI. Sa mort entraîne la formation de la première coalition réunissant l'Autriche, la Prusse, le Saint-Empire, l'Angleterre, les Provinces-Unis, l'Espagne et le Piémont-Sardaigne.

CONVENTION CONVENTION CONVENTION MONARCHIE PARLEMENTAIRE ET MONTAGNARDE **THERMIDORIENNE** GIRONDINE CONSTITUTIONNELLE 1795 1793 1794 1792

10 Mars 1793 = Création du Tribunal révolutionnaire. Il juge toutes les personnes suspectées d'être contre la Révolution ou soutenant l'ennemi.

21 Mars 1793 = Création de Comités révolutionnaires de surveillance dans les communes.

2 Juin 1793 = Les Montagnards renversent les Girondins. Ils prennent le pouvoir avec Robespierre à leur tête.

24 Juin 1793 = Adoption de la Constitution de l'An I instaurant la Ière République.

17 Septembre 1793 = Vote de la loi des Suspects qui marque le début de la Terreur.

10 Octobre 1793 = La Convention décrète que « le gouvernement de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix ». Le Comité de Salut public assure seul le gouvernement.

27 Juillet 1793 = Robespierre est renversé.

22 Août 1795 = Adoption de la Constitution de l'An III venant modifier la Ière République.